

SMCTOM DE NONTRON

2025/0039

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU
SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES
MÉNAGÈRES DE NONTRON**

Nombre de Délégués : En exercice : 69 - Présents : 41 - Votants : 40 - Nombre de voix : 60

L'an deux mil vingt cinq

Le 15 décembre 2025 à dix-huit heures

Le Comité Syndical s'est réuni à l'Auditorium de Nontron sous la présidence de Monsieur Vincent FARGEAS, Président.

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Etaient présents : Messieurs VEDRENNE Jean, MERLE Bernard, TRIJAU Jean-Pierre, MILLARET Francis, COUTURIER Daniel, MOIRAND Bernard, PEYROU Alain, REYTHIER Régis, MARCHAND Jean-Marie, COMBEALBERT Gérard, FARGEAS Vincent, DUCHANGE Michel, COMBEAU Michel, MOLLON Laurent, CHABOT Jean-Michel, LAVAUD Alain, TOUCHET Jean, MICHELET Thierry, MICHEL Pierre, ROUSSEAU Eric, GAUDOU Fernand, MASSIAS Gilles, LAGARDE Jean-François, FAYE Jean-Jacques,

Etaient présentes : Mesdames MARTY Patricia, MAUDET Alexandra, POLETZ Anne-Marie, RAT Sylvie, BOURDEAU Liliane, ROUSSEAU Arlette, GOURAUD Sylvie, FLOCH Françoise, DEZAUTEZ Marie-Christine, POULAIN Chantal,

Suppléants remplaçants titulaires

Messieurs CHAMOULAUD Vincent, REVIRON Vincent, LAFORT Didier, DOUCET Serge, FOURNET Philippe,

Suppléantes remplaçantes titulaires

Mesdames ANDRIEUX Nathalie, LOZACH Maryvonne,

Secrétaire de séance : Monsieur LAFORT Didier

Objet : Rachat de l'ancienne réserve d'eau incendie de la déchetterie de Piégut-Pluviers

Le SMCTOM de Nontron, pour la mise en conformité de la déchetterie de Piégut-Pluviers imposée par la DREAL, est dans l'obligation de remplacer la citerne existante de 60m3 par une citerne 120m3.

L'EARL du Maine à Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert (24300) propose une offre de rachat de la réserve incendie 60m3 pour la somme de 500,00€.

Monsieur Le Président propose au Comité Syndical d'accepter cette proposition.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical à :

59 voix pour et 1 abstention de Madame Patricia MARTY :

- **Acceptent** la proposition de rachat de la réserve incendie de 60m3 en l'état à l'EARL du Maine pour un montant de 500,00€ TTC,
- **Donnent** tout pouvoir au Président pour accomplir les formalités nécessaires résultant de cette décision et pour signer tous les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme.

Le Président

Vincent FARGEAS

